

PROCES-VERBAL N° 5 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le onze décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de son Maire, Monsieur Bernard PANDELE.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	PRESENT ou REPRESENTÉ	ABSENT	EXCUSE
PANDELE Bernard	X		
MARRAST Christian	X		
DUPRAT Cathy	X		
DE CASTRO Stéphane	X		
LAFARGUE Paul	X		
BRUEL Virginie	X		
ULTRA Jean-Charles	X		
VOUGO Vanessa	X		
CLAVIERIE Yannick	X		
VAN WAES Jacques	X		

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 10, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean-Charles ULTRA a donné procuration à Cathy DUPRAT.

Vanessa VOUGO a donné procuration à Stéphane DE CASTRO.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme BRUEL Virginie.

La secrétaire de mairie, Corinne MORANGE, est présente pour ce conseil.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

ORDRE DU JOUR

01	Lecture et approbation du compte-rendu du 26 septembre 2025
02	DCM 2025-017 Participation « Prévoyance »
03	DCM 2025-018 Demande de subvention d'un voyage scolaire de l'école de Cazaubon
04	Projets 2026
05	Questions diverses :

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

1 / Lecture et approbation du compte-rendu du 26 septembre 2025

Le compte-rendu est lu et approuvé à l'unanimité.

2 / DCM 2025-017 Participation obligatoire protection sociale

Depuis le 17 février 2021, la participation financière de l'employeur à la protection sociale des agents est

obligatoire, quel que soit leur statut ou leur catégorie.

Cette protection sociale recouvre deux risques :

- Le risque santé (=mutuelle)
- Le risque prévoyance (= maintien de salaire)

La participation de l'employeur peut prendre deux formes (à choisir par délibération) :

- la mise en place d'un contrat collectif, après appel à concurrence
- la participation financière au contrat individuel labellisé des agents.

A noter : Le Centre de Gestion du Gers lance une procédure d'appel à concurrence visant à proposer une nouvelle convention de participation en matière de protection sociale complémentaire « Prévoyance » à compter du 1^{er} janvier 2027. Dans cette perspective, ils proposent d'intégrer la commune à l'appel à concurrence. Plus le nombre de collectivités participantes sera important, plus le CDG sera en mesure de négocier des garanties et des tarifs intéressants pour les agents.

Dans le cas d'une participation financière, les minima sont fixés comme suit,

- financement de la prévoyance 7 € par agent (depuis le 1^{er} janvier 2025)
- financement de la santé est fixée à 15 € par agent (à partir du 1^{er} janvier 2026)

Aucune disposition réglementaire ne prévoit la possibilité de moduler la participation des employeurs selon le temps de travail de l'agent, rien ne l'empêche non plus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE :

- pour 2026, d'opter pour une participation financière versée directement aux agents.
- de fixer cette participation à :
 - o 15 € pour la protection santé
 - o 17 € pour la prévoyance
- que cette participation sera forfaitaire et non proratisée en fonction du temps de travail
- de confier mandat au CDG du Gers afin de participer à l'appel à concurrence relatif à la prévoyance à compter de 2027.

Suffrages			
Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	0	0

3 / DCM 2025-018 Demande de subvention d'un voyage scolaire de l'école de Cazaubon

L'école élémentaire de Cazaubon organise un voyage scolaire dans le Périgord au mois de mai prochain (gouffre de Proumeyssac, grottes de Lascaux, Musée national de la Préhistoire...). Un enfant de la commune, élève de CM2, participera à ce voyage de 3 jours.

En cas d'accord, la subvention attribuée sera inscrite au budget 2026. Toutefois, l'école demande une réponse de principe afin de savoir s'ils seront en mesure de financer le projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE

d'attribuer une subvention de 70 €, directement versée à la famille

Suffrages			
Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	0	0

4 / Projet 2026 pour préparation du Budget

Afin de pouvoir préparer le budget primitif, il est nécessaire de faire le point sur les projets pour l'année 2026. Le cas échéant, les devis devront être demandés et transmis à la mairie :

- Fresque sur la paroi du fond du hangar (entre la chambre froide et le container) et peinture du container. Cathy Duprat se charge de reprendre contact avec le peintre.
- Acquisition d'un lave-vaisselle pour le hangar (pour les gobelets, plateaux, couverts). Devis Metro : 2040.72 € TTC avec garantie 5 ans, réhausse, livraison et installation. Voir où il pourra être installé et s'il faut prévoir quelque chose pour le poser (armoire ou table en inox)
- Achat d'une dizaine de barrières de police pour le hangar. Monsieur le Maire s'occupe de demander un devis.
- Réparation de la double-porte de la buvette endommagée lors du passage des chariots de tables.
- Enduit/peinture de la buvette
- Sol de la buvette : peinture sol, béton teinté
- Columbarium : extension de 6 places
- Habillage des containers de tri
- Aplanissement du terrain de Francine Dalies pour les concours de quilles et pour pouvoir agrandir la piste pour la course landaise.

9/ Questions diverses

Vœux : le 10 janvier, mise en place des tables le vendredi. Cathy Duprat s'occupe des commandes de vin et des galettes.

Réunion commission finances : jeudi 12 février à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2025

EMARGEMENTS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Noms Prénoms	Fonction	Signature
PANDELE Bernard	Le Maire	
MARRAST Christian	1 ^{er} adjoint	
DUPRAT Cathy	2 ^{ème} adjointe	
DE CASTRO Stéphane	Conseiller municipal	
LAFARGUE Paul	Conseiller municipal	
BRUEL Virginie	Conseiller municipal	
ULTRA Jean-Charles	Conseiller municipal	procuration
VOUGO Vanessa	Conseiller municipal	procuration
CLAVERIE Yannick	Conseiller municipal	
VAN WAES Jacques	Conseiller municipal	